



Association
des Ludothèques
Françaises

Paris, le 15 février 2019

OBJET : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALF

Madame, Monsieur,
cher-es Adhérent-es,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALF qui se tiendra le :

SAMEDI 16 MARS 2019

Petit Capitole
153 rue de Lardenne
31 000 **TOULOUSE**

L'ALF Occitanie et la ville de Toulouse nous accueillent et nous vous proposons en matinée, de 9h30 à 12h30, des découvertes de jeux ainsi que des échanges autour des partenariats entre les ludothèques, la CAF et la ville de Toulouse (programme précis à venir).

L'assemblée générale aura lieu sur le temps de l'après-midi.

L'ordre du jour en sera le suivant :

- 13h45 : Accueil des participant-e-s.
- 14h15 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
 - Présentation du rapport moral.
 - Présentation et échanges autour du rapport d'activité.
 - Présentation et échanges autour du rapport financier (rapport de gestion, compte de résultat et bilan comptable).
 - Mise au vote :
 - PV AGO 2018,
 - Rapport moral,
 - Rapport d'activité,
 - Rapport financier.
 - Présentation et échanges autour du rapport d'orientation.
 - Mise au vote du rapport d'orientation.
 - Ajout et mise au vote d'un point au règlement intérieur : préciser que l'adhésion du porteur de projet est la même que l'adhésion d'un individuel.
 - Présentation des objectifs du label et mise au vote.
 - Présentation des candidat-es à l'entrée au Conseil d'Administration
 - Election du Conseil d'Administration.
- 16h30 : Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.



Association
des Ludothèques
Françaises

Rappel des principes de vote et de candidature au CA

Les votes : Une adhésion donne 1 voix, qu'il s'agisse d'une adhésion régionale ou d'une ludothèque.

Les procurations : Chaque membre ne peut être porteur que de 2 mandats en plus du sien. Cependant, ce chiffre est doublé (4 mandats) pour les ludothèques des régions autres que celle où se déroule l'AG (Toutes les régions sauf Occitanie)

Candidater au CA :

- Les candidat-es en région doivent être mandaté-e-s par leur région (écrit signé par le représentant légal) quand elle existe. Les membres du CA sont renouvelés par tiers chaque année. Certains sièges ne sont donc à priori pas disponibles en 2019, renseignez-vous auprès de votre région.
- Pour les régions sans ALF correspondant aux nouvelles régions, un nombre de sièges équivalents à celui disponible pour la dite région et ouvert aux candidatures de représentants de ludothèques issus de cette région.

Nombre de sièges disponibles au CA national par région:

- Auvergne Rhône-Alpes : 2
- Bretagne : 1
- Bourgogne Franche-Comté : 2
- Centre : 1
- Corse : 1
- Grand Est : 2
- Hauts de France : 1
- Ile-de-France : 2
- Normandie : 1
- Nouvelle Aquitaine: 2
- Provence Alpes Côte d'Azur: 1
- Pays de la Loire : 1
- Occitanie : 2

Nous insistons sur l'importance de ce moment démocratique pour la vie de notre association et sur la nécessité à s'y mobiliser.

Dans l'attente de vous y retrouver, veuillez recevoir nos plus sincères salutations,

Le CA de l'ALF nationale.